

**Agnès FIRMIN LE BODO**

Député de Seine-Maritime  
Conseiller départemental

**Madame Violetta BULC**  
**Commissaire européenne chargée des transports**  
**Commission européenne**  
**Rue de la Loi / Wetstraat 170**  
**B-1049 Bruxelles**  
**Belgique**

Le Havre, le 20 septembre 2018

Madame la Commissaire,

Afin de préparer l'après Brexit, La Commission européenne a proposé le 1er août d'adapter le tracé du corridor transeuropéen Mer du Nord-Méditerranée, qui relie notamment l'Irlande et l'Écosse au Benelux et à Marseille, en prévision de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Il s'agit de promouvoir des liaisons maritimes directes, évitant les futurs passages en douane à l'entrée et à la sortie du Royaume-Uni.

Alors que ce corridor aboutit actuellement sur le continent à Calais et Dunkerque, Bruxelles envisage désormais de relier directement l'Irlande au Benelux en passant au large des ports français, pourtant géographiquement bien plus proches. Cette proposition, « *n'est pas acceptable* » comme Madame Borne, Ministre en charge des transports, l'a rappelé !

Dérouter l'itinéraire reliant l'Irlande au continent en évitant les ports français fait fi non seulement de la géographie, mais aussi de l'efficacité économique. Nos ports puissants et surtout extrêmement réactifs, peuvent absorber ce surcroît d'activité.

En outre, cette décision n'est pas sans conséquence sur le financement de nos ports. En effet, les ports situés sur les réseaux transeuropéens de transport sont susceptibles de bénéficier de fonds européens pour leur développement. Faire passer le corridor Mer du Nord-Méditerranée au large de la France les priverait donc de ces financements plus que jamais nécessaires dans le cadre de leur développement.

De plus, sur la forme, on s'interroge beaucoup sur les raisons qui ont motivé cet avis: ce manque de transparence fait vivement réagir les acteurs des ports français qui ne comprendraient pas que cette décision ne soit pas revue. Les liaisons entre l'Irlande et les ports français doivent être renforcées et il n'est pas imaginable que la Commission seule et avec des motivations incomprises, favorise les ports du Nord de l'Europe au détriment de nos ports qui encore une fois ont toute l'efficacité pour traiter ces nouveaux flux.

.../...

Il nous paraît indispensable de compléter la proposition de la Commission afin d'y inclure les liaisons entre l'Irlande et les ports français, de renforcer les liaisons entre l'Irlande et les ports de Calais et Dunkerque, mais aussi de connecter au corridor Mer du Nord-Méditerranée une branche passant par Le Havre et Paris, il convient également de favoriser les ports les plus proches de l'Irlande, Cherbourg, Roscoff, Saint-Malo et Brest.

Aussi, les professionnels français sont dans l'attente de décisions, indispensables et rapides en faveur d'un tracé de ces routes incluant les ports français. Nous, Députés français élus sur des territoires où sont implantés des grands ports, sans considération partisane, vous demandons de revoir votre position.

Nous vous prions de recevoir, Madame la Commissaire, nos respectueuses salutations.



**Agnès FIRMIN LE BODO**

Cosignataires :

**Sophie AUCONIE**, Député de l'Indre-et-Loire,  
**Xavier BATUT**, Député de Seine Maritime,  
**Olivier BECHT**, Député du Haut-Rhin,  
**Thierry BENOIT**, Député d'Ille-et-Vilaine,  
**Pierre-Yves BOURNAZEL**, Député de Paris,  
**Bertrand BOUYX**, Député du Calvados,  
**Guy BRICOUT**, Député du Nord,  
**Paul CHRISTOPHE**, Député du Nord,  
**Charles de COURSON**, Député de la Marne,  
**Stéphane DEMILLY**, Député de la Somme,  
**Pierre DHARREVILLE**, Député des Bouches-du-Rhône,  
**Yannick FAVENNEC BECOT**, Député de la Mayenne,  
**Philippe GOSSELIN**, Député de la Manche,  
**Antoine HERTH**, Député du Bas-Rhin,  
**Christian HUTIN**, Député du Nord,

**Jean-Charles LARSONNEUR**, Député du Finistère,  
**Laure de LA RAUDIERE**, Député d'Eure-et-Loir,  
**Jean-Paul LECOQ**, Député de Seine Maritime  
**Vincent LEDOUX**, Député du Nord,  
**Didier LE GAC**, Député du Finistère,  
**Annaïg LE MEUR**, Député du Finistère,  
**Gilles LURTON**, Député d'Ille-et-Vilaine, Conseiller municipal de Saint-Malo  
**Lise MAGNIER**, Député de la Marne,  
**Paul MOLAC**, Député du Morbihan,  
**Franck RIESTER**, Député de Seine-et-Marne,  
**Philippe VIGIER**, Député d'Eure-et-Loir,  
**Francis VERCAMER**, Député du Nord,  
**Michel ZUMKELLER**, Député du Territoire de Belfort.